

Note de politique générale pour la commune de Bièvre :

« horizon 4000 ».

Introduction.

« Horizon 4000 ».

C'est par ce titre quelque peu énigmatique que je souhaite commencer la note de politique générale que je vous propose de voter au conseil communal de Bièvre, en ce début d'année 2019.

« Horizon 4000 » ?

Cela signifie tout simplement que l'on se fixe pour ambition d'atteindre un objectif de 4000 habitants¹ au sein de nos 13 villages au terme de la présente législature. Cela signifie aussi, que l'on vise à affirmer Bièvre comme pouvant potentiellement devenir une ville, compte tenu du développement considérable que l'on y constate ces dernières années.

Toute autorité publique en général, et communale en particulier, se doit d'avoir mis en place une stratégie ambitieuse pour le développement durable de son territoire, au profit de ses citoyens.

En ce qui nous concerne, l'objectif que nous nous assignons au cours des 6 années à venir est de tendre vers le nombre le plus proche possible de 4000 habitants afin d'affirmer encore plus le rôle de pôle local pour la commune de Bièvre dans notre région.

Je vous rassure tout de suite, le but n'est pas, de manière fétichiste, d'atteindre un chiffre en sacrifiant notre cadre de vie, en créant artificiellement des conditions d'accueil de citoyens sans sous-tendre cela d'une réflexion stratégique intelligente.

Non, cet objectif chiffré signifie tout simplement que notre commune va se développer de manière durable et sera donc de plus en plus attractive pour les citoyens extérieurs. Ces derniers viendront s'installer chez nous attirés par le caractère dynamique de notre commune par le fait que l'on trouve tout ce que l'on veut à Bièvre : magasins, services, travail, délassément, vie en communauté agréable... Mais nous atteindrons ce chiffre également parce que nous aurons enrayé le relatif exode rural² qui caractérise encore parfois, malheureusement, notre commune. Cet exode rural condamne en effet encore trop souvent une partie de nos citoyens, natifs de nos villages, à devoir émigrer vers des lieux plus intéressants d'un point de vue professionnel, faute d'avoir pu trouver localement des possibilités de pouvoir s'épanouir professionnellement. Ce phénomène se marque surtout quand il s'agit de profils plus pointus sur le plan administratif ou technique. Il est engendré par le fait que nous ne disposons pas localement de grosses structures administratives ou techniques source d'emplois qualifiés. Il se marque aussi, dans une moindre mesure, par la relative rareté des terrains à bâtir disponibles pour les jeunes ménages de notre entité.

¹ La commune de Bièvre comptait 3141 habitants le 1/1/2001, 3307 le 1^{er} janvier 2018 et 3352 au 1^{er} janvier 2019.

² https://www.province.namur.be/portrait_demographique

Pour atteindre ces deux objectifs : être attractif pour les citoyens extra-communaux et donner des possibilités de développement personnel aux natifs, il importe de mettre en place une stratégie de développement communal durable. Ce développement durable de notre commune renforcera de facto le sentiment d'appartenance à notre communauté rurale et donc, la fierté d'habiter notre belle et dynamique commune.

C'est à cela que nous allons nous atteler dans les années à venir.

Développement durable.

Comme je l'ai défini très clairement dans mon ouvrage, *Fiasco énergétique*³, le développement durable est un développement qui repose sur trois pieds : l'économie, le social et l'environnemental.

La stratégie que nous comptons mettre en œuvre à Bièvre au cours de la législature à venir, et que nous avons déjà eu l'occasion de mettre en place au cours des 18 années écoulées, repose donc sur ces trois pieds de manière équilibrée ! Il est hors de question de mettre un des trois axes en avant au détriment des deux autres. Il faut avancer de concert dans la mise sur pied de projets développant ces trois piliers.

Dans le concept de développement durable, il y a aussi le mot développement qui est mis en avant. Il est donc inacceptable de suivre les voix qui plaident, de plus en plus fort, pour que l'on s'oriente vers une décroissance de notre société. Notre commune et nos habitants ont besoin de croissance, de plus de services sociaux, de développement économique et de protection environnementale. La solution que nous préconisons ne réside donc pas dans un racapottage vers l'individualisme exacerbé, vers la décroissance de notre économie.

Avant de développer concrètement ces trois axes transversaux, il conviendra, dans la présente note, d'une part de définir le cadre administratif et législatif dans lequel nous devons évoluer. Ensuite, nous rappellerons que notre programme d'action ne vient pas de nulle part, il est le fruit du bilan que nous avons développé au cours des 18 années écoulées et enfin il nous appartiendra d'annoncer les actions concrètes, les multiples mesures, que nous comptons mettre en œuvre au sein de notre commune.

Cadre administratif

La volonté du législateur wallon, en obligeant les communes à voter une note de politique générale qui sera la base du future Programme Stratégique Communal (PST), est de les inciter à professionnaliser la gestion communale, de la doter d'une vision à moyen terme, de fédérer et articuler les plans et programmes communaux existants, d'améliorer le dialogue avec les citoyens, les entreprises et le monde associatif local, de planifier et prioriser les ressources (humaines, logistiques, financières) et d'impliquer et motiver les agents communaux. Nous n'avons pas attendu que la région wallonne nous contraigne à mettre ces éléments de réflexion sur papier pour nous atteler à mettre tout cela en œuvre. Cependant, reconnaissons que cet exercice nous permet de formaliser les politiques que nous déployons concrètement depuis longtemps..

Le PST est un outil qui se veut source d'anticipation et de cohérence pour les organes de gouvernances communaux que sont le collège et le conseil. Il permet une traduction formelle de la politique communale mise en place.

³ *Fiasco Énergétique. Le gaspillage écologiste des ressources*, par Corentin de Salle et David Clarinval.

Le Plan Stratégique Transversal articule sa structure autour de plusieurs questions. Un constat, tout d'abord : où en sommes-nous ? Une stratégie ensuite : vers quoi voulons-nous évoluer, que voulons-nous changer et que voulons-nous garder ? Mais c'est aussi un programme d'actions : quelles actions pour rencontrer les objectifs, avec quel budget, selon quelles priorités ? Ce PST devrait voir le jour dans le deuxième semestre de cette année 2019.

Le PST comporte un volet interne « administration générale » qui concerne l'organisation interne de la commune et un volet « développement des politiques » comportant les différentes actions que la commune entreprend dans tous les domaines de son action ».

Notre note de politique générale et notre PST seront donc axés sur l'objectif concret « Horizon 4000 » à atteindre via le développement des trois axes du développement durable tel que je viens de le définir.

Ils comprendront, bien évidemment, des considérations relatives aux développements numériques de l'administration et la détermination de la place qu'occupera la commune de Bièvre dans les différents bassins de vie pluri-communaux qui la traversent.

BILAN du mandat 2000-2018

Si l'on prend la peine de regarder rétrospectivement, les grandes orientations politiques qui ont été données au cours des 18 dernières années⁴ on peut aisément les regrouper autour des trois axes du développement durable.

Ainsi, de manière non exhaustive, voici une liste de projets qui ont été menés à bien :

Sur le plan économique :

Le maintien des taxes communales à un seuil très bas : avec un taux de 6% d'IPP et de 2200 additionnels au précompte immobilier nous sommes bien en dessous de la moyenne des communes wallonnes⁵. Nous n'avons pas de taxes sur les activités économiques (les nuitées touristiques, la force motrice, etc etc.). Nous avons également veillé à maintenir un niveau d'endettement acceptable pour les finances de notre commune, pour pouvoir continuer à investir sans être bridé par des freins budgétaires.

Nous avons, à plusieurs reprises, pu agrandir et équiper notre zoning communal, véritable poumon économique de notre région, afin de pouvoir offrir des possibilités de développements aux entreprises locales, d'attirer des entreprises des communes avoisinantes ne disposant pas de solutions chez elles et de créer de très nombreux emplois locaux⁶. Cela permet évidemment aux travailleurs de notre commune de pouvoir trouver un emploi à proximité, diminuant ainsi les contraintes de mobilité et l'empreinte écologique.

La mise en place de nouveaux balisages et de nouvelles cartes de promenade en vue de promouvoir le développement touristique, l'engagement de personnel spécifique afin de les entretenir (tout en

⁴ J'ai pris arbitrairement la date de début du siècle. Elle marque, en effet, la date de ma prise de fonction en tant que bourgmestre et correspond au début d'un siècle nouveau, ce qui facilite la lecture analytique des informations disponibles.

⁵ Profil financier Belfius, 2019, page 9/51

⁶ Plan Communal d'Aménagement du zoning, les fontaines, à Bièvre. Service urbanisme.

mettant au travail des personnes au profil social plus fragile) a eu pour objectif de soigner notre image touristique.

De nombreux travaux de voirie (entretien et réfection de rues et chemins) ont été entrepris afin de conserver une grande qualité dans nos infrastructures, Des aménagements nombreux ont été réalisés en vue d'aménager les espaces publics : abords des églises, places communales, ralentisseurs...

Nous avons créé de l'emploi majoritairement féminin⁷ via la mise sur pied d'une agence titres-service qui a pu mettre plusieurs dizaines de travailleuses à l'emploi, tout en rendant un service précieux aux citoyens de la commune.

Une maison de garde médicale a pu voir le jour afin de lutter contre la pénurie de médecins. Elle donne également des solutions pour augmenter la qualité de vie de nos médecins, tout en apportant une solution locale en termes de soin médicaux.

Une attention particulière a été accordée au village de Gros-fays, reconnu un des plus beaux villages de Wallonie, tant en matière de travaux d'aménagements que de mise en valeur du patrimoine,

Nous avons pu vendre des terrains à bâtir à Naomé, pour permettre à des jeunes ménages de pouvoir s'installer localement.

L'installation de pompes à eau pour les fermiers à Monceau, Naomé, Petit-Fays, Baillamont... permettent aux agriculteurs de pouvoir se fournir en eau potable gratuitement, pour leur bétail et à proximité de leur exploitation.

Notre patrimoine forestier est considérable, nous le gérons avec parcimonie, en bon père de famille, et dans le respect du label PEFC. Nous avons pu mettre en place un système de vente de bois de chauffage réservé aux habitants, afin que ces derniers puissent disposer d'un lot de bois à prix modéré pour se chauffer.

Le bien être au travail de notre personnel est important. A cette fin, nous avons mis en place une pension complémentaire pour les agents contractuels.

Tous ces investissements, toutes ces mesures nouvelles ont été menées tout en veillant à assurer l'entretien de notre important patrimoine immobilier (églises, monuments, salles...). A cet égard, nous avons opéré à la réfection des abords de l'église de Six-Planes, à l'entretien et la rénovation des clochers, des toitures, des vitraux (Petit-Fays et Monceau), et des systèmes de chauffage et d'électricité de toutes nos églises (sauf Oizy car monument classé, ce qui engendre une procédure plus longue). Des travaux aux presbytères de Bièvre et Graide ont également été menés. L'électrification des cloches de l'église de Naomé et la réfection de certains monuments (Chapelle de Graide, monument des Maquisards) ont figuré aussi au programme.

Des chèques commerces, des opérations de mise en valeur de nos artisans (marchés gourmandes, bons plans...) ont été élaborés par notre ADL Bièvre-Vresse que nous avons d'ailleurs récemment mis sur pied.

Sur le plan social

La convivialité n'est pas un vain mot à Bièvre. Nous avons donc veillé à mettre en place dans le plus grand nombre de villages , des salles de fêtes pour permettre le développement social de nos

⁷ <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-administratifs-commune/>

communautés villageoises. C'est ainsi que nous avons construit une salle polyvalente à Graide et rénové les salles de Oizy, Bellefontaine, Monceau et Gros-Fays ; Nous avons aussi procédé à la mise en place d'illuminations de Noël.

La rénovation du bâtiment « Bodymat », dans la perspective d'en faire un pôle socio-culturel comprenant la bibliothèque communale, le magasin de seconde main du CPAS et un logement de transit est également une réussite et permet d'offrir à nos concitoyens des services sociaux nombreux et précieux.

La politique familiale fut également une priorité, un grand nombre de projets furent menés à bon port : nous avons créé et procédé à l'extension de la crèche communale, à la mise en place d'activités ludiques telles que la distribution d'œufs de Pâques, la fêtes des belges, le marché de Noël...

Au niveau scolaire, nous avons investi à la fois dans les infrastructures scolaires mais aussi dans l'encadrement de notre enseignement. C'est ainsi que nous avons procédé à la réouverture de l'école de Naomé, à la rénovation et l'extension de l'école maternelle à Bièvre. Le rafraîchissement de la classe maternelle de Oizy, la création d'une classe d'inclusion pour enfants extraordinaires a également été réalisée. Nous avons aussi mis en place un accueil extra-scolaire matin, midi et soir ainsi qu'un accueil les mercredis après-midi. Des cours de néerlandais, de natation et d'informatique ont également vu le jour, pour nos enfants, dès la première primaire.

Notre CPAS a été très actif en terme de création de nouveaux services : l'augmentation du nombre de repas fabriqués par notre CPAS annuellement est considérable, le service de médiation de dettes permet à plus de 60 familles d'être épaulées dans la gestion quotidienne de leurs dettes ; Avec le développement du service de covoiturage ce ne sont pas moins de 11 bénévoles qui ont parcouru annuellement 50.000 km pour transporter nos citoyens ; un accent particulier a été porté sur la réinsertion par le travail en article 60 notamment. On retiendra également la création d'un service "petits-dépannages", la création d'un espace-détente pour les seniors qui se rencontrent tous les mercredis avec une fois par mois un repas convivial ainsi que l'excursion annuelle pour les aînés en collaboration avec l'UTAN. A la Maison de repos, l'installation de 7 lits court-séjour permet désormais la revalidation de nos aînés 3 mois par an.

Au niveau culturel, la mise en place et reconnaissance du centre culturel de Bièvre d'une part et la création et reconnaissance de la bibliothèque et d'un centre de documentation de l'histoire locale ont inscrit Bièvre sur la carte culturelle de la communauté Wallonie Bruxelles.

Au niveau sportif, la commune a soutenu la rénovation de la piscine de Carlsbourg, la construction d'un terrain de tennis couvert à Bièvre, la mise sur pied de classes de neige et de classes vertes (aux Pays-Bas) mais aussi un ambitieux projet de déménagement des infrastructures du football de Bièvre (déménagement des installations et création d'un terrain synthétique en vue d'y développer l'encadrement des jeunes). Le vote d'une prime pour les stages sportifs réalisés au sein de la commune et l'éclairage du terrain de football de Monceau furent des actions grandement appréciées. Des projets comme "je cours pour ma forme" et la remise du trophée du mérite sportif communal sont aussi des éléments à retenir.

Sur le plan environnemental

D'une manière générale, la création de très nombreux services de proximité a permis de réduire clairement l'empreinte écologique de nos citoyens grâce au développement de solutions locales

Cette préoccupation environnementale se traduit dans la volonté d'améliorer la qualité de notre cadre de vie. C'est ainsi que nous avons procédé à la rénovation complète des conduites d'eau dans

tous les villages. Nous avons aussi procédé à la rénovation et l'aménagement de nombreux quartiers, rues, cœur de villages (Gros-Fays, Quartier autour de l'église de Oizy, six-planes, place de l'Europe à Bièvre, de la rue des Wez, de la Cité du Douaire, voiries intérieures de Graide, place de la gare de Graide, Prés pirotte à Naome, rues de Petit-Fays,) à l'égouttage des rues du Point d'arrêt, d'Houdremont, de tout le village de Petit-Fays, Nous avons aussi mené une politique active de gestion des espaces verts.

Sur le plan énergétique, la priorité a été donnée aux économies d'énergie : de nouveaux châssis ont été posés à l'école maternelle de Oizy et également au bâtiment du Cpas via un subside UREBA. A travers la commune, de nombreuses nouvelles chaudières basse consommation (églises, salles...) mais nous avons aussi été très ambitieux en permettant l'installation de 7 éoliennes de 2 MW, suite à une consultation de la population.

La protection de notre biodiversité s'est faite via la mise en place de très nombreuses mesures : la protection des rapaces et chauves-souris (combles et clochers), l'élaboration d'un partenariat avec Life Papillons afin de protéger certaines espèces menacées d'extinction, le classement de plus de 100 ha de forêts en réserves intégrale, la mise en place d'une politique active de lutte contre les plantes invasives, la signature de la convention MAYA afin de protéger les abeilles, le partenariat avec les contrats rivières Semois et Lesse et la participation au projet « ose le vert, recrée ta cour » à l'école de Petit-Fays ;

La création du parc à conteneurs de la Maltournée, la construction de murs de berge le long du ruisseau à Baillamont (contrats rivières), l'empierrement de nombreux chemins forestiers sur l'ensemble du territoire et la mise en place d'une campagne de détection "radon" furent également menées à bien.

Nous avons également obtenu le label de gestion durable de la forêt : PEFC.

Nouveau programme

Comme on a pu le lire, la commune de Bièvre a, au cours des années écoulées, réalisé un développement durable de son espace. Mais il convient de pouvoir mieux encore, au cours des années à venir, formaliser les politiques afin de guider l'ensemble de l'action de la commune vers le développement durable. On peut dire qu'afin d'augmenter la population de la commune vers le chiffre de 4000, en permettant aux natifs de rester dans la commune et d'attirer encore plus de citoyens en provenance de l'extérieur, il faut donc agir sur les trois piliers déjà présentés.

Toutefois, en guise de préalable, nous devons garder à l'esprit le fait que nous vivons en ruralité. Cet aspect des choses est fondamental. Nous profitons des avantages liés à cette situation, notamment de par la qualité de notre environnement mais pâtissons aussi de ses inconvénients : éloignement des centres urbains, grandes distances à parcourir, faible disponibilité des transports en commun et de certains services de pointe (hôpitaux...), faible densité de la population. Nous devons pouvoir profiter de ces atouts et lutter contre les désavantages de par notre action au quotidien.

Si l'on veut conserver les habitants sur place, il faut leur apporter des solutions locales sur le plan économique. Il faut donc commencer par leur permettre de pouvoir travailler sur place. Pour se faire, la commune doit mettre en place des mesures qui permettent aux entreprises de pouvoir s'installer, se créer et se développer. La mise à disposition de terrains, via le zoning industriel communal, la

politique de soutien des commerces via l'ADL, la mise en valeur des artisans locaux, le soutien à nos agriculteurs, le contrôle des ressources économiques indigènes (forêts, eau, carrières), l'attention à disposer d'une taxation juste et basse, sont des points d'attentions qui permettront aux entreprises locales de se créer et de se développer, aux entreprises extra communales de venir s'installer, créant de la sorte de nombreux emplois.

Les pouvoirs publics peuvent également apporter une solution en terme de développement économique et de création d'emplois, songeons à notre agence titres services, notre crèche, à notre maison de repos qui sont sources d'emplois qualifiés, notamment. Les conditions doivent être mises en place pour soutenir les entrepreneurs, artisans, agriculteurs et commerçants dans leur développement. Il ne faut pas non plus négliger l'attrait touristique que représente notre région qui peut également être porteur de développement économique non négligeable. A ce titre une attention particulière sera accordée au logement. Il ne suffit pas d'avoir du travail localement, il faut aussi pouvoir trouver des solutions pour se loger. Une offre de terrain, d'appartements et autres logements adaptés devra être mise à la disposition des citoyens. La volonté de vendre les terrains du centre de Bièvre, de permettre la construction de bâtiments (appartements...) par des promoteurs privés ou des candidats bâtisseurs individuels doit être accentué. Une offre de logements sociaux doit aussi être possible, de manière inclusive, pour permettre de solutionner des situations de détresse familiales.

Quand les solutions économiques existent localement, il faut également veiller à ce que les plus faibles de nos concitoyens puissent en profiter également. Il faut mettre en place des politiques sociales attentives aux publics précarisés, aux publics plus faibles sur le plan social ou isolé. Je pense notamment aux personnes âgées, ayant peu de contacts avec leurs familles, ou encore les jeunes peu scolarisés et ayant des difficultés à pouvoir se frayer un chemin dans le système actuel. Notre CPAS agit de manière importante en mettant en place nombre de services adaptés : taxi-social (pour lutter contre les problèmes de mobilité), repas à domicile, mise à l'emploi des publics précaires, soutien scolaire (etc etc...). Au travers de notre maison de repos intercommunale et de son extension, une attention majeure est apportée au public plus âgé qui ne dispose plus des capacités de pouvoir rester à domicile. Mais notre agence titres service est également une aide de proximité pour les ménages de toutes catégories...

Nos citoyens ont le droit de trouver à proximité du travail de qualité, mais aussi un soutien social quand les choses tournent mal pour eux. Ils ont aussi le droit de vivre dans un cadre environnemental de qualité. Les espaces publics doivent être propres, bien entretenus et adaptés aux situations diverses, ils doivent bénéficier des mêmes conditions d'accès aux nouvelles technologies que dans les plus grandes villes de la région wallonne (couverture réseaux, accès à la fibre optique, connexion rapide...). Notre environnement doit être protégé. Notre flore et notre faune, d'une grande richesse, doivent être préservées des agressions extérieures.

Ce cadre de vie, participe totalement à l'attractivité de notre région, réputée pour son calme, ses grandes étendues verdoyantes, la qualité de sa faune et de sa flore. Nous devons non seulement protéger ce cadre, mais aussi agir pour qu'il ne souffre pas d'agressions extérieures. Voilà pourquoi nous avons depuis longtemps, mis en place de nombreuses réserves naturelles, des espaces Natura 2000, des zones de protections intégrales, des conventions pour protéger les animaux et que nous veillons à ce que notre patrimoine naturel reste de qualité. Notre cadre est protégé, mais il bénéficie de la pointe du progrès.

C'est la combinaison de ces trois axes, avec les multiples points d'attention qui s'y rapportent qui feront de notre commune une commune où il fait bon vivre et où l'on vient s'installer pour le long terme. C'est cette combinaison que nous avons pour ambition de traduire ci-après.

Programme 2018-2024.

Sur le plan Economique :

D'une manière générale, afin de pouvoir disposer d'un cadre pouvant nous guider en termes de création, montage et gestion de projets, nous allons nous lancer dans un second PCDR (Plan Communal de Développement Rural). Ce dispositif permet de faire émerger des projets portés par la population (une approche Bottom up plutôt que top down) et se concrétise par la mise en place de projets structurants subsidiés par la Région wallonne

Nous allons, évidemment, poursuivre l'extension du zoning de Baillamont dont près de la moitié des 17 ha de terrains valorisables sont déjà réservés par des entreprises de la région

Pour encore mieux mettre en avant nos produits et savoir-faire locaux artisanaux, pour encore mieux soutenir nos commerçants, artisans, agriculteurs, nous allons, en plus des missions déjà remplies par notre ADL, réaliser la publication d'un répertoire contenant les numéros de téléphone utiles pour les citoyens et créer une page Facebook « Je commerce à Bièvre ».

Maintenir les taxes communales au plus bas possible, poursuivre la gestion de la dette selon les principes actuels, sont également des axes structurels de notre politique économique : ne pas amputer le pouvoir d'achat de nos citoyens par des taxes inutiles ou des charges d'intérêts trop importantes.

Conserver la maîtrise de notre patrimoine (garder la gestion de l'eau de distribution, installer une pompe pour les fermiers à Bièvre pour nos agriculteurs, poursuivre l'entretien de nos voiries forestières mais également poursuivre l'entretien du petit patrimoine local (abreuvoirs, chapelles, etc.) et le rafraichissement des peintures des églises) est une priorité pour notre conseil communal. C'est guidé par ce même objectif que nous réalisons un cadastre routier visant à faire le point de manière claire et objective sur l'état de nos routes et que, compte tenu du fait que nous avons mené à terme la réfection des conduites d'eau, nous lancerons un plan global de rénovation des caniveaux.

Nous allons vendre les terrains à bâtir du centre de Bièvre suite au déménagement du RSFC Bièvre car ils constituent un espace libre disponible, en zone à bâtir, pour permettre à nos jeunes ménages de pouvoir construire leur maison, ou louer un appartement.

L'attrait touristique naturel de notre région doit être utilisé pour ancrer les visiteurs dans le développement économique local. C'est ainsi que la création d'un Ravel entre Graide-station et Daverdisse, (partie de la boucle transardennaise ralliant Beauraing à Vresse en passant par la France) sera une opportunité à saisir pour les loueurs de vélos, restaurateurs, propriétaires de gîtes et autres attractions touristiques. La création, à côté du jardin des hiboux, d'un parc d'aventure accrobranche et de cabanes dans les cimes des arbres sera une infrastructure phare pour l'accueil touristique dans notre commune. Pour un maximum de confort sur ces sites, nous favoriserons la location de vélos et installerons des toilettes sèches ainsi que des aires de pique-nique ou de BBQ .

Sur le plan économique, l'inscription de notre commune dans les espaces décisionnels pluri-communaux traversant la frontière provinciale est assumée. Cela nous permettra de mieux contrôler les outils de développement tels que la maison du tourisme de Bouillon, le GAL, le parc Naturel de l'Ardenne méridionale... La volonté revendiquée de créer des ponts vers les communes de l'ouest de la Province du Luxembourg vise à renforcer notre identité ardennaise et à tisser des liens avec des communes très proches de nous sur le plan socio-économique, mais surtout, identitaire ;

Sur le plan social

Notre principal défi social, outre le maintien des services actuels, sera de gérer notre nouvelle maison de repos et d'engager concomitamment une réflexion en deux phases autour de la création d'un pôle médical sur le site de l'actuelle résidence en déplaçant les installations du poste médical de garde et des permanences psychologiques de la province vers le site de l'actuelle résidence (rue de la retraite à bièvre). L'idée de créer sur le même site, une résidence-services ou un centre de jour consacré à la personne âgée et/ou handicapée, dans une perspective intergénérationnelle et inclusive et ce, de manière à endiguer l'isolement de nos aînés figure également parmi nos priorités. Cette gestion classique d'une institution devra se faire en ayant à l'esprit l'encouragement à l'intergénérationnel dans le cadre de l'accueil extrascolaire, notamment, en organisant les garderies du mercredi après-midi à la résidence Saint-Hubert.

La mise en place d'un service de livraison de livres à domicile à la demande, à destination des personnes à mobilité réduite sera également étudiée.

D'autres projets sociaux sont également à l'étude : organiser au mieux l'accueil des nouveaux habitants de notre commune par le biais de réunions de prise de contact (présentation des informations utiles, distribution du règlement de police, etc.), mettre au point une solution pour combiner les trajets de nos bus scolaires avec le transport des personnes âgées et/ou précarisées, permettre un meilleur accès au logement via un principe de préfinancement de type loyer acquisitif, garantir une meilleure accessibilité aux lieux publics pour les personnes handicapées...

Au niveau sportif, nous prendrons part à la rénovation des halls de Carlsbourg en vue de la mise à disposition de nouveaux sports. En effet, le succès de la rénovation conjointe (Bièvre-Paliseul) de la piscine de Carlsbourg démontre qu'il n'est pas toujours nécessaire de nourrir un projet sur son propre territoire pour que les citoyens puissent en profiter : de cette idée est née la réflexion autour de la rénovation du hall sportif de Carlsbourg, en parallèle de la diversification de l'offre sportive sur notre commune. Il conviendra également d'envisager la réaffectation de l'ancienne buvette du foot de Bièvre en y développant un sport intérieur (ex : pétanque), de réfléchir à l'implantation d'un circuit VTT, qui ferait géographiquement la liaison entre le site du tennis et celui du nouveau terrain de football, de lancer une réflexion visant à permettre l'implantation d'un circuit de sports moteurs, dans un endroit propice, à convenir, situé à l'écart des villages.

Pour nos enfants, nous aimerions mettre l'enfant au centre d'un processus citoyen via la mise en place d'un « conseil communal de l'enfance », concevoir un réaménagement de l'école de Naomé, procéder à l'extension et à la rénovation de l'école de Graide-Station, réorienter l'offre d'activités pour le public ado, mettre en place des conférences et campagnes de sensibilisation aux effets des drogues, de l'alcool et des autres assuétudes (jeux vidéo, réseaux sociaux), envisager la pose de « Boîtes à livres », en partenariat avec la bibliothèque communale, implanter de nouvelles plaines de jeu : Naomé, Gros-Fays, Petit-Fays, Bellefontaine, Baillamont, réaliser une étude sur l'acoustique des écoles et envisager la pose de tableaux numériques et de projecteurs, renforcer le processus de remédiation, avec une attention particulière pour la question du soutien aux devoirs et enfin organiser annuellement une journée consacrée à l'orientation professionnelle sous forme de « carrefour des métiers ».

Nous avons également décidé de réponse à l'appel à projet de la région wallonne pour introduire le futur "Plan de cohésion sociale 2020-2025". Cette nouvelle politique permettra d'instaurer de nouvelles actions basées sur les droits fondamentaux individuels et(ou) collectifs. Le PCS se décline, en effet, en actions coordonnées visant à améliorer la situation de la population par rapport aux droits fondamentaux de la cohésion sociale. Ces actions favorisent l'accès à un ou plusieurs droits, et sont réparties en 7 axes :

- 1) Droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale.
- 2) Droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté.
- 3) Droit à la santé.
- 4) Droit à l'alimentation.
- 5) Droit à l'épanouissement culturel, social et familial.
- 6) Droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication.
- 7) Droit à la mobilité

Sur le plan environnemental.

Nous allons poursuivre notre politique responsable et ambitieuse en la matière en incitant au tri des déchets, à l'usage des mobilités douces sur le chemin de l'école, en créant un potager partagé en partenariat avec le GAL, en mettant en place, dans le même cadre, des formations au compostage...

Pour répondre à la question des nouvelles exigences en matière de désherbage nous allons prévoir des endroits en « jachères fleuries », mettre en place un plan de gestion spécifique à destination des cimetières, poursuivre notre partenariat avec Natagora pour le maintien de la biodiversité, renforcer le partenariat avec nos apiculteurs dans le cadre du « Plan Maya », maintenir notre participation à l'opération « combles clochers » visant à permettre la reproduction et la nidification de certaines espèces animales (chouettes, chauve-souris, etc.), créer une mare didactique à Petit-Fays

Aborder la question de la sécurité routière dans une optique préventive et dissuasive et notamment, en veillant à l'installation de dispositifs ralentisseurs préventifs (bandes sonores, radars préventifs) aux endroits sensibles

Pour améliorer notre cadre de vie, nous lutterons contre la prolifération des cannettes en bord de routes, en agissant via la prévention et des sanctions, nous installerons des panneaux didactiques sur les bâtiments classés, nous poursuivrons la lutte contre les chiens et chats errants et en période estivale, veiller à une meilleure intégration des camps de scouts au sein de nos villages (attention accrue à la sécurité et au respect du droit de chacun) afin d'en diminuer les nuisances pour la population. Nous veillerons également à poursuivre l'embellissement des espaces publics par des initiatives de fleurissements et de plantations diverses

Pour mieux informer nos citoyens, nous mettrons en place un système de communication et d'alerte aux citoyens visant à transmettre de manière efficace et simplifiée les informations touchant à l'organisation de leur quotidien (ramassage des poubelles, coupures d'électricité, etc.), nous réétudierons le protocole de gestion des salles de village de notre commune nous envisagerons l'installation de bornes à destination des voitures électriques,

Pour un meilleur confort des usagers SNCB, nous installerons un local à vélos à proximité immédiate de la gare de Graide.

Conclusions.

En guise de conclusion, il importe de rappeler ici que la volonté de la commune de Bièvre est d'inscrire son développement dans le cadre d'une ambition à long terme. Comme précisé dans les chapitres précédents, nous nous donnons pour objectifs d'atteindre un accroissement sensible de

notre population grâce au fait que les nombreuses mesures prises, entre autre par le commune, permettront aux citoyens natifs de Bièvre de trouver des solutions sur le territoire de la commune, en terme d'emploi, de logement, de commerce, de délasserment culturel, sportif ou ludique tout en bénéficiant des services normaux qu'une autorité publique doit pouvoir procurer, en ce début de 21^{ème} siècle à ses concitoyens. Ces différents services, emplois, commerces et autres espaces de délasserment seront de nature à attirer chez nous des habitants qui n'y voient actuellement pas d'intérêt. Les plus faibles d'entre-nous seront soutenus par une politique sociale active qui les incitera à trouver des solutions responsabilisantes, et notre cadre environnemental sera sauvegardé, voire mis en exergue afin de pouvoir être source d'évasion pour nos concitoyens souvent mis sous pression par la société de consommation dans laquelle ils vivent. Le large panel de mesures prises ces dernières années et le programme d'action ambitieux que nous avons élaboré ci-avant seront de nature à lutter contre l'exode rural et à permettre un développement qui se veut résolument durable, c'est-à-dire équilibré sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

Cet équilibre sera atteint grâce au fait que les pouvoirs publics communaux mettront tout en œuvre pour poursuivre dans le sens qui a été initié il y a 18 ans déjà, mais encore accentué vu la politique volontariste que nous souhaitons porter. Les nombreux projets qui sont ici présentés participent à cette grande ambition synthétisée par le slogan « Horizon 4000 ».

Pour la commune de Bièvre,

David Clarinval.

Député-bourgmestre.